

## Annexe 9: Evolution chronologique de la position sur le planning familial

1954	Suite à son voyage financé par l’OMS, René Burnet écrit un rapport sur les systèmes de santé en Europe qu’il envoie au Département de l’intérieur.
septembre 1955	Dans une séance au Conseil de santé, Burnet souligne les avantages de l’éducation sexuelle en Angleterre.
4 mai 1960	René Burnet présente un rapport sur le contrôle des naissances au Conseil de santé. Ce dernier instaure une sous-commission <sup>1</sup> chargée d’étudier la question du contrôle des naissances.
avril 1961	Journée consacrée au contrôle des naissances par les femmes socialistes
juillet 1961	Communiqué du Département de l’intérieur
28 août 1961	Le médecin légiste Marc-Henri Thélin et consorts (radicaux) déposent une motion au Grand Conseil du canton de Vaud pour la création d’un service médico-social à la Maternité de Lausanne. Une commission dédiée à l’étude de la motion est instituée. Le 14 novembre 1961, la commission se prononce et estime que le problème soulevé par la motion Thélin ne peut «être traité pour lui seul» <sup>2</sup> ; il doit s’intégrer dans une étude plus générale concernant «la limitation des naissances».
26 septembre 1961	Marius Polla et consorts (chrétien social) interpellent le Conseil communal sur le problème du contrôle des naissances afin que ce dernier explique sa position et ses intentions. Le Conseil communal ne souhaite pas prendre d’initiatives à ce sujet et il rappelle les réalisations en cours, notamment la motion Thélin.
octobre 1961	Premier rapport de la sous-commission du Conseil de santé.
octobre 1962	Rapport de la sous-commission du Conseil de santé intitulé <i>L’étude des mesures propres à protéger la famille, en particulier par l’encouragement à la maternité souhaitée et par la lutte contre l’avortement</i> . Ce rapport n’aboutit toutefois pas à des mesures concrètes: il est décidé de continuer le travail de la délégation.
mars 1963	Correction du rapport de la sous-commission du Conseil de santé
16 février 1965	Blanche Merz et consorts (radicaux) déposent une motion sur la régulation des naissances au Grand Conseil. Les radicaux demandent au Conseil d’Etat «d’étudier la possibilité de créer quelques centres d’information familiale dans deux ou trois villes vaudoises, par exemple Yverdon, Vevey-Montreux, Payerne, en plus de Lausanne, où un centre pilote remarquable fonctionne déjà à la maternité et qui mériterait d’être soutenu et développé» <sup>3</sup> .
23 mars 1965	René Burnet (radical) dépose une motion au Conseil communal sur l’ouverture d’un centre de régulation des naissances. Il demande à la Municipalité de Lausanne de soumettre au Conseil communal des propositions de soutien moral et financier permettant l’ouverture d’un centre de régulation des naissances. Si le Conseil communal se dit convaincu de donner suite à cette motion, il souhaite attendre la décision du Grand Conseil concernant la motion Merz avant de réfléchir à la forme adéquate de soutien tant moral que financier. <sup>4</sup> La motion Burnet est renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport en liaison avec ce qui se fera sur le plan cantonal.
avril 1965	Rapport Bridel: rapport de la commission concernant la motion Blanche Merz et consorts sur la régulation des naissances fait par le Dr Bridel.
décembre 1965	Le Département de l’intérieur décide la création d’un centre pilote de planning familial sous la direction de Pro Familia
août 1966	Ouverture d’un centre de régulation des naissances, rapport-préavis n° 63.
novembre 1966	Motion Isabelle de Dardel et consorts demandant l’institution d’un programme d’éducation sexuelle dans les écoles. <sup>5</sup>

<sup>1</sup> Présidée par Burnet, cette sous-commission est composée du médecin cantonal le Dr Louis Gallandat, du procureur général Pierre Chavan, de l’avocat Courvoisier, du Professeur Jaccard, ainsi que du gynécologue le Dr de Meuron.

<sup>2</sup> *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud*, 1961, « Motion Thélin et consorts demandant la création d’un service médico-social à la Maternité de Lausanne », p. 163.

<sup>3</sup> *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud*, 1965, « Motion Blanche Merz et consorts concernant la régulation des naissances », p. 826.

<sup>4</sup> *Bulletin des séances du conseil communal*, 1965, « Ouverture d’un centre de régulation des naissances, développement de la motion de MM. René Burnet et consorts », pp. 348-352.

<sup>5</sup> *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud*, 1966, « Motion Isabelle de Dardel et consorts demandant l’institution d’un programme d’éducation sexuelle dans les écoles », p. 222.